

## Auxiliaire médical en pratique avancée

### Informations sur le concours

|                                                |               |
|------------------------------------------------|---------------|
| Publié le :                                    | 30-09-2025    |
| Filière :                                      | Filière soins |
| Catégorie :                                    | A             |
| Type(s) de concours :                          | Sur titres    |
| Voie(s) d'accès :                              | Interne       |
| Nombre de postes offerts par l'établissement : | 1             |
| Adresse d'envoi email des candidatures :       |               |
| Date du concours :                             | 02-12-2025    |
| A propos du poste :                            |               |

L'infirmier exerçant en pratique avancée (IPA) participe à la prise en charge globale des patients dont le suivi lui est confié par un psychiatre, conformément à la conduite diagnostique et les choix thérapeutiques définis par le psychiatre.

L'IPA exerce des missions de soins cliniques (au moins 80% du temps de travail), d'éducation à la santé, de travail en réseau, de recherche et de formation. Il participe à l'organisation du parcours de santé du patient.

Spécificité : Santé Mentale

### ACTIVITES :

#### Evaluer l'état de santé de patients en relais de consultations médicales pour des pathologies identifiées :

Avoir une connaissance approfondie sur les troubles schizophréniques en situation de résistance ou d'ultra-résistance en s'appuyant sur les données les plus récentes de la littérature scientifique

Analyser la situation clinique psychique, somatique et sociale de la personne, ses besoins, ses difficultés, ses symptômes, ses ressources et les interactions avec l'entourage

Evaluer l'état de santé de la personne suivie, sa demande et le degré d'urgence de la situation lors de son accueil physique et téléphonique

Repérer les difficultés d'apprentissage, d'interactions sociales et d'autonomie susceptibles de relever des troubles neuro-développementaux

Evaluer le niveau de souffrance, de désorganisation psychique de la personne et l'impact sur sa vie personnelle, sociale et professionnelle

Evaluer les limitations fonctionnelles et les capacités et aptitudes préservées

Evaluer le potentiel suicidaire

Evaluer le risque de passage à l'acte auto agressif ou hétéro agressif

Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées

Evaluer l'adhésion du patient à son projet de soins, l'alliance thérapeutique et identifier les réajustements nécessaires avec sa participation en tenant compte des recommandations de bonnes pratiques cliniques

Evaluer l'observance, l'efficacité et les effets indésirables des traitements et des techniques thérapeutiques non médicamenteuses.

Évaluer la qualité de vie perçue, les capacités d'adaptation, les ressources propres et celles de l'entourage, les capacités de soutien de l'entourage, les représentations de la maladie, les retentissements des troubles sur la vie personnelle, sociale et professionnelle

Apprécier la nécessité de concertation pluriprofessionnelle pour évaluer la situation

Utiliser des outils d'observation clinique

Utiliser les échelles d'évaluation appropriées à la situation en première évaluation et au cours de l'évolution

Adopter la posture rétablissement et savoir proposer des soins de réhabilitation psychosociale individualisés et personnalisés.

### **Définir et mettre en œuvre le projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé :**

Adapter le projet de soin, de suivi et d'accompagnement en fonction de la situation clinique psychique, somatique et sociale de la personne en coordination avec le médecin et les autres acteurs intervenant dans le parcours de la personne, avec la personne et son entourage

Choisir les outils cliniques adaptés à la situation de la personne

Analyser la pertinence du renouvellement de la prescription des régulateurs de l'humeur (thymorégulateurs), psychostimulants, antipsychotiques, antiépileptiques approuvés dans le traitement de troubles psychiatriques et traitement de substitution aux opiacés et de leur adaptation éventuelle

Analyser la pertinence du renouvellement et de l'adaptation de la posologie des antidépresseurs, anxiolytiques, hypnotiques, traitements symptomatiques des effets indésirables et des antalgiques, à partir de l'analyse de l'état de santé de la personne et des souhaits de la personne dans une posture horizontale

Analyser la pertinence de prescriptions de produits de substitution non soumis à prescription médicale et d'actions de prévention dans le cadre de démarches de prévention du risque somatique à partir de l'analyse de l'état de santé de la personne

Identifier les examens à prescrire pour la surveillance des effets des traitements dans le cadre des recommandations

Identifier la nécessité d'examens complémentaires en fonction de la pathologie et de la situation

Identifier et organiser la mise en œuvre des soins de réhabilitation psychosociale orientés rétablissement selon le plan de suivi individualisé (PSI) réalisé avec la personne concernée (éducation thérapeutique, remédiation cognitive, psychothérapie intégrative)

Accompagner la personne tout au long de son parcours de soins

Evaluer l'indication, l'efficacité et la tolérance des suivis thérapeutiques individuels ou groupaux par l'infirmier et identifier la pertinence de son renouvellement

## **Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique dans le cadre du suivi des patients :**

Evaluer et organiser un plan de prévention pour le patient, partagé au sein de l'équipe pluridisciplinaire

Concevoir et mettre en œuvre des actions adaptées à la situation du patient visant le développement, le maintien de l'autonomie de la personne et la limitation de ses incapacités dans une perspective inclusive

Concevoir et mettre en œuvre des actions adaptées, en concertation avec la personne concernée, afin de favoriser le développement des stratégies d'adaptation

Concevoir et mettre en œuvre des actions contribuant à la prévention des rechutes

Concevoir et mettre en œuvre des actions personnalisées de prévention primaire

Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'éducation thérapeutique du patient ou des programmes de psychoéducation en prenant en compte les habiletés sociales, les capacités cognitives

Identifier les ressources et les besoins des personnes et de leurs aidants, reconnaître leur apport et proposer les actions d'accompagnement (au travers de programmes de psychoéducation des aidants)

Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'information, de psychoéducation, de relation d'aide aux familles et aidants

Organiser les parcours de soins et de santé des personnes concernées en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés

Elaborer et évaluer des projets personnalisés de soins et de vie en équipe, en association avec la personne et ses proches, en collaboration avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et éducatifs

Coordonner les interventions avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux et les activités intra- hospitalières et extra hospitalières en lien avec le projet de soins

Concevoir des outils de prévention et de réponse aux situations de crises

Conseiller les équipes sanitaires, sociales et médico-sociales sur la prise en charge des pathologies chroniques, sur la prévention et la réponse aux situations de crises

Veiller à l'accès ou au maintien des droits de la personne

## **SAVOIR-FAIRE :**

Collaborer avec les médecins psychiatres

Détecter les situations à risque nécessitant le recours au psychiatre ou au médecin traitant, en temps utile

Manier les subtilités de la prescription de clozapine (interactions médicamenteuses, gestion des effets secondaires, suivi et interprétation des dosages plasmatiques)

Prescrire les examens complémentaires adaptés à la situation (biologiques, imagerie, électrophysiologiques...)

Informier le psychiatre référent en cas d'ajustement de la posologie

Gérer les situations complexes

Communiquer les informations cliniques et/ou de recherche en adaptant son discours au public concerné

## **QUALITES REQUISES :**

Etre en capacité d' :

Etablir et respecter un lien de confiance avec le psychiatre

Travailler en équipe pluriprofessionnelle

Connaitre les limites de son exercice professionnel

Avoir une posture professionnelle adaptée en toute circonstance

Etre autonome

Prendre des initiatives

Faire preuve d'auto-détermination

Etre organisé

Etre force de propositions

Faire preuve de pédagogie

Communiquer auprès de publics variés

## Informations sur l'établissement

Nom : CENTRE HOSPITALIER DE FOURMIES

Ville : 59610 Fourmies

Site Web : <https://www.ch-fourmies.fr>

## Pour candidater

Date limite de candidature : 01-11-2025

Conditions de candidature :

Ce concours sur titres est ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée justifiant de 3 années minimum d'exercice en équivalent temps plein de la profession infirmier. Ils devront, en outre, être enregistrés auprès du service ou de l'organisme désigné à cette fin par un arrêté du ministre chargé de la santé.

Pièces à fournir :

Les candidatures doivent être composées :

- d'une demande d'admission à concourir,
- d'un curriculum vitae limité à deux pages dactylographiées au plus,
- d'une copie des diplômes, titres et travaux éventuels en rapport avec un emploi d'infirmier en pratique avancée,

- d'une note de deux pages au plus décrivant les emplois qu'il a pu occuper, les stages effectués et la nature des activités et des travaux réalisés ou auxquels le candidat a pris part,
- de la photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne,
- Et de tout autre document professionnel pouvant valoriser la candidature

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Monsieur Jean-Baptiste VASSET

Directeur des Ressources Humaines du Centre Hospitalier de  
Fourmies

Rue de l'Hôpital

BP 200-25

59611 FOURMIES